

N° 103 }
Juin / Juillet / Août 2020

L A V A L

Magazine bimestriel d'informations
de la ville de Laval

la
ville



**HEUREUX
de se retrouver**

ACTION MUNICIPALE

Conseil municipal
et élections

> p. 08

DOSSIER

Après le confinement,
les services s'adaptent

> p. 10

VIE DE QUARTIER

Maintenir le lien
entre les habitants

> p. 15

L A V A L & V O U S

Profession :
infirmière au CCAS

> p. 17



P.03/ RÉTROSPECTIVE
ÇA S'EST PASSÉ PENDANT LE CONFINEMENT

P.06/ ACTUS

P.08/ ACTION MUNICIPALE
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER

P.10/ APRÈS LE CONFINEMENT,
LES SERVICES S'ADAPTENT

VIE DE QUARTIER

P.14/ MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES HABITANTS

VIE À LAVAL

P.16/ VERS DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

LAVAL & VOUS

P.17/ PROFESSION

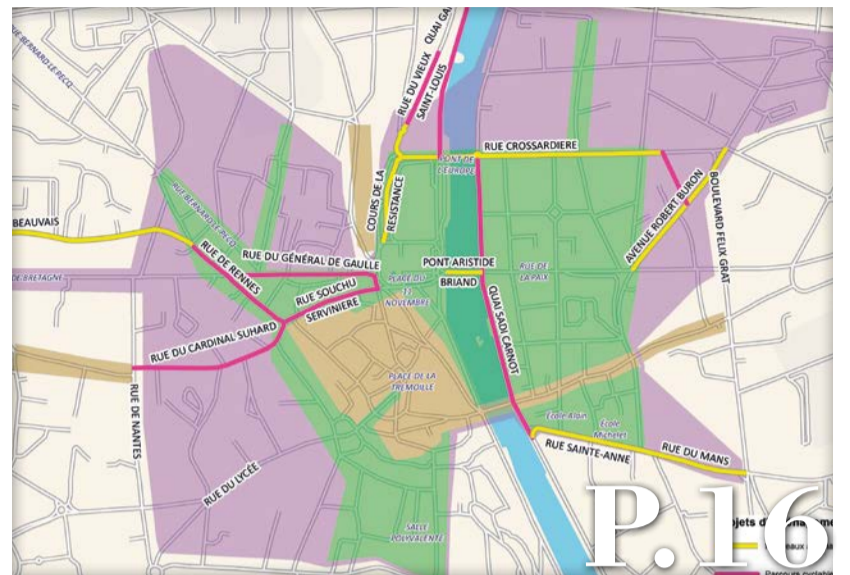
Infirmière au CCAS

P.18/ COMMERCES

Relancer la vie économique

AGENDA

P.19/ AIDER LE SECTEUR CULTUREL



Renseignements :
bibliothèque Albert-Legendre
02 43 49 47 48

Laval La Ville, bimestriel d'informations
édité par la ville de Laval.
Directeur de publication : François Zocchetto
Co-directeur de la publication :
Didier Maignan
Rédactrice en chef : Aurélie Pasquier
Rédaction : Didier Maignan, Aurélie Pasquier
Photo de une : Kévin Rouschause
Crédits Photos : Kévin Rouschause, Atelier 2A,
Sarah Renault, Marie-Claire Pinson
Création : Diabolo/Imprim'Services
Mise en page, photogravure : Diabolo,
le studio graphique d'Imprim'Services

Impression : Imaye Graphic
Papier recyclé
Distribution : Adrexo
ISSN : 1274-7003
Dépôt légal
à parution du numéro
Ville de Laval - Direction de la communication
CS 71327
53013 Laval cedex
02 43 49 45 70
laval.laville@laval.fr
Tirage : 35 125 exemplaires

RÉTROSPECTIVE

Ça s'est passé... pendant le confinement

ACCUEILLIR LES ENFANTS DU PERSONNEL MOBILISÉ

Les animateurs périscolaires ont assuré les gardes des enfants du personnel de santé et de sécurité, pour leur permettre d'exercer leur métier en toute sérénité. 12 enfants ont été accueillis à l'école Charles Perrault et à la crèche l'Île aux Épices.



En cette période inédite de confinement, les agents municipaux ont assuré au quotidien la continuité du service public, en télétravail ou sur le terrain, pour le maintien de nos besoins essentiels. De nombreux agents se sont également portés volontaires pour venir en aide aux autres services qui ont connu une forte hausse d'activité, notamment le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes).



INFORMER, RASSURER ET ACCOMPAGNER

Les équipes de Laval Direct Proximité et du service communication ont plus que jamais été mobilisées pendant le confinement. Les agents ont répondu aux questions des habitants par téléphone et sur les réseaux sociaux, toujours de manière claire et rassurante. Le site www.laval.fr a été actualisé quotidiennement.



COLLECTER ET GÉRER LES DÉCHETS

Pendant le confinement, les collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables ont été maintenues dans toute l'agglomération. Les équipes ont été sensibles aux nombreux messages d'encouragements, de félicitations, de remerciements et les dessins d'enfants fixés sur les poubelles.

RÉTROSPECTIVE

Ça s'est passé... pendant le confinement

ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La police municipale a assuré ses missions de sécurité, de prévention et de sécurisation du territoire. Les agents ont dû adapter leur pédagogie pour sensibiliser les personnes sur le risque épidémique du Covid-19 et veiller au respect du confinement.



CONFECTIONNER DES REPAS

Pendant le confinement, le fonctionnement de la cuisine centrale de la Ville a été bouleversé mais est resté tourné vers sa mission de service public. Une dizaine d'agents municipaux se sont relayés pour cuisiner pour les enfants du personnel prioritaire (santé, sécurité...) et également pour les bénéficiaires du portage de repas à domicile.

ENTREtenir LES ESPACES VERTS

Une équipe réduite de jardiniers et d'élagueurs a effectué des interventions d'urgence et de maintien à minima des espaces verts. Au jardin de la Perrine, un jardinier a arrosé les plantes et s'est occupé des animaux. Un agneau est né le 9 avril dernier.



APPROVISIONNER EN EAU ET TRAITER LES EAUX USÉES

Les agents du service des eaux sont garants d'un de nos besoins les plus basiques : accéder à l'eau potable. Intervenant 7 jours/7 et 24h/24, les agents ont réalisé toutes les interventions nécessaires à la production d'eau potable, au traitement des eaux usées et à l'entretien des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. L'accueil téléphonique est resté ouvert pour informer les usagers.

PERMETTRE L'ACCÈS AUX CIMETIÈRES

Les gardiens de cimetières ont permis l'intervention des professionnels et l'accueil des familles lors des sépultures.

TENIR L'ÉTAT CIVIL

Pendant le confinement, l'activité des services administratifs municipaux s'est concentrée sur les démarches indispensables : déclarations de naissances et de décès par exemple. Seuls les professionnels (établissements et opérateurs de santé) étaient autorisés à se rendre au Centre Administratif Municipal. Un accueil téléphonique a été maintenu pour répondre aux nombreuses questions des usagers.



NOURRIR LES PLUS DÉMUNIS

Face à l'épidémie du Covid-19, l'Épicerie sociale du CCAS de Laval a dû modifier en profondeur l'organisation de sa distribution alimentaire, notamment en drive pour assurer la protection des bénéficiaires et des agents.



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Les agents du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont continué de venir en aide aux personnes âgées et handicapées habituellement suivies à domicile : aides-soignantes, infirmières, aides à domicile... Elles sont parfois leur seul lien social.

Dans les 2 EHPAD municipaux, Ferrié et HESTIA, le personnel a mis en œuvre des protocoles stricts pour assurer la sécurité sanitaire des 168 résidents, déjà fragilisés par l'éloignement de leurs proches.

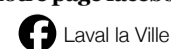


DISTRIBUER LES MASQUES

La ville de Laval a organisé la distribution des May'masques commandés par le Conseil départemental de la Mayenne. Merci à l'ensemble des bénévoles (habitants, agents, élus...) qui ont livré les masques dans les boîtes aux lettres de chaque quartier de la ville le 8 mai. Une 2nde distribution a été effectuée la semaine suivante, par les agents des maisons de quartier et les employés du CLEP, pour répondre aux demandes supplémentaires.



Plus d'images sur
notre page facebook





BIEN CIRCULER...

Boulevard des Tisserands et rue Chanteloup

Jusqu'au 19 juin

Réaménagement du terre-plein central et aménagement d'un cheminement piétons
Circulation partiellement interdite

Rues Noémie Hamard – De Gauville – Ernest Laurain

Du 28 juin au 9 juillet

Travaux d'enrobés sur trottoirs
Circulation et stationnement partiellement interdits

Ruelle de Beausoleil

Jusqu'au 3 juillet

Travaux d'aménagement d'un commerce
Stationnement partiellement interdit

Cour Minger

Jusqu'au 10 juillet

Travaux de réhabilitation d'immeuble
Stationnement interdit

Rues Henri Géret et Madeleine Brès

Jusqu'au 24 juillet

Travaux de réseaux et voirie
Circulation interdite

Rue Saint-Mathurin

Jusqu'au 24 juillet

Sécurisation suite à des dommages sur voirie
Circulation interdite rue Saint Mathurin, entre la rue du Marchis et la place du Gast

Route de l'Huisserie

Jusqu'au 24 juillet

Pose d'une canalisation d'eau potable
Circulation alternée et stationnement interdit

Rue de la Croix-de-Pierre

Jusqu'au 4 septembre

Mise en sécurité d'un mur de soutènement
Stationnement partiellement interdit

Rue Nicolas Harmand

Jusqu'au 27 novembre

Démolition et extension d'une maison
Circulation et stationnement partiellement interdits, selon les besoins

ÇA CHANGE LA VILLE



CONSERVATOIRE LES TRAVAUX ONT REPRIS

En raison de la pandémie de Covid-19, la construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), rue du Britais, a été suspendue le 17 mars.

Depuis le 18 mai, les travaux ont pu reprendre en suivant des protocoles sanitaires stricts pour assurer la sécurité de chacun des intervenants : référents Covid-19, sens de circulation unique, aménagement et agrandissement de la base vie...

CHIFFRES CLÉS :

8 500 m² de locaux à aménager.

Montant des travaux : 27,32 Millions d'euros.

Financés par la ville de Laval et Laval Agglomération, les travaux sont subventionnés par l'État, la région des Pays-de-la-Loire et le Conseil départemental de la Mayenne.

MAYENNE HABITAT

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE

Une nouvelle résidence Mayenne Habitat est en construction, à l'angle des rues de Beauregard et Sainte-Catherine, à l'emplacement où se tenaient auparavant 2 immeubles.

La résidence *L'Estacade* comprendra 26 appartements d'une surface allant de 49 m² à 69 m². Elle doit son nom à son emplacement le long de la voie ferrée et à sa forme. L'édifice, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera sécurisé et complété d'un parking souterrain de 26 places et 2 locaux à vélos. En rez-de-chaussée, les résidents bénéficieront d'un espace végétalisé de 381 m² et au 5^e étage, d'une terrasse partagée.

En tant que bailleur social, Mayenne Habitat propose une offre diversifiée de logements locatifs à loyer modéré à Laval et en Mayenne.



MONTANT DES TRAVAUX : 3 012 094 €.

Livraison prévue fin 2021.

CANALISATIONS

TRAVAUX RUE DU VIEUX SAINT-LOUIS

Les canalisations d'eau et d'assainissement de la rue du Vieux Saint-Louis ont besoin d'être renouvelées. Ainsi, 2 premiers tronçons de cette rue ont été en travaux en 2018 (du n°142 au n°252) et 2019 (du n°252 au n°326).

Depuis le 25 mai et ce, jusqu'au 24 juillet, un 3^e tronçon est concerné par des travaux, entre l'usine des eaux et Pritz.

Ces travaux comprennent la réfection de la chaussée.

L'organisation de ces derniers a été établie afin de réduire la gêne occasionnée pour les riverains et usagers. Une déviation est proposée par les rues Félix-Faure, Bel Air, Hildard et Notre-Dame de Pritz.



CHIFFRES DU MOIS... PENDANT LE CONFINEMENT :

1 178

requêtes d'habitants traitées
par Laval Direct Proximité

4 483

appels au centre administratif
municipal

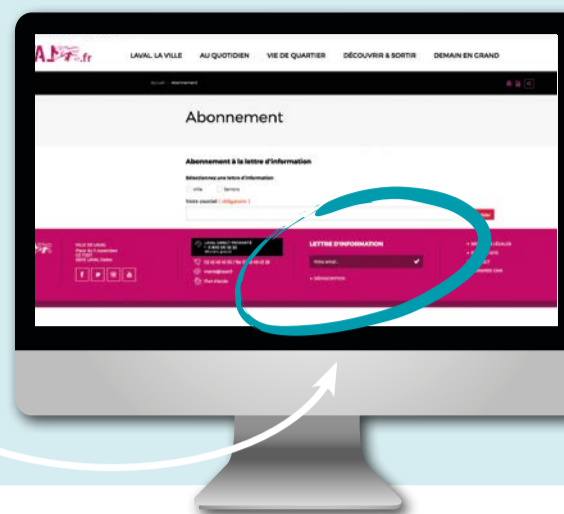
PLUSIEURS CENTAINES de
messages sur les réseaux sociaux

**À CHAQUE FOIS, UNE
RÉPONSE EST APPORTÉE**

WWW.LAVAL.FR EN PRATIQUE

LA VILLE VOUS INFORME

Actus, infos pratiques, loisirs... **restez informés.**
Abonnez-vous à la newsletter de la ville de Laval,
en bas de page sur www.laval.fr



LES NUMÉROS UTILÉS

Pompiers 18

Police Secours 17

Commissariat de police
02 43 67 81 81

Police municipale
02 43 49 85 55

SAMU 15

SAMU Social 115

Centre hospitalier
02 43 66 50 00

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poison d'Angers
02 41 48 21 21

Appel d'urgence pour
sourds et malentendants
114 (par SMS)

Croix Rouge
02 43 37 26 22

Violences conjugales info
3919

SOLIDARITÉ DE GÉNÉREUX DONS

Pendant le confinement, de nombreuses entreprises locales ainsi que des particuliers ont fait preuve de générosité en fournissant matériel, denrées alimentaires ou soutien financier au CCAS de Laval. Un grand merci à tous !

Un groupe d'habitants a organisé une collecte en ligne. 460€ ont ainsi été récoltés pour financer des ateliers d'animation dans les EHPAD de Laval.

Les entreprises ou associations qui ont contribué par leurs dons en nature : TDV industrie, Cédal, Gamm Vert village, Feed, Décathlon, Vaubernier, E.Leclerc Laval, Id sucré, l'Ordre des médecins, Promocash, Visière solidaire 53, Cofidur, Intermarché, Crêperie des Forges, Nous-épicerie anti-gaspi, Banque alimentaire, Secours catholique, Lactalis, Lion's Club Laval, La Petite Boul'ange.



Merci à Marie-Claire Pinson, une habitante de Laval, qui a réalisé ce tableau et l'a offert au personnel soignant du CCAS.

SANTÉ APPEL AU DON DU SANG



Chaque semaine, 372 dons de sang et de plasma sont nécessaires en Mayenne. Les dons sont en baisse, les réserves de sang diminuent et la situation est très fragile : plus que jamais, chaque don compte ! Prenez le relais et participez dès aujourd'hui à cette grande chaîne de générosité qu'est le don du sang.

Les prochaines collectes au quartier Ferrié, bâtiment 13 :

- mercredi 15 juillet de 15h à 19h
- mercredi 19 août de 15h à 19h.

Les dons se font sur rendez-vous sur le site
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Renseignements : 02 43 66 90 00

CONVIVALITÉ APPEL À ARTISTES LOCAUX

Afin de créer du lien et des moments de partage entre les habitants cet été, la ville de Laval propose aux artistes locaux amateurs (musiciens, danseurs, magiciens, funambules...) de se produire bénévolement dans les quartiers et devant les EHPAD. La ville organisera, avec les artistes volontaires, des représentations gratuites et ouvertes à tous.

Contact : Service Jeunesse de la ville de Laval
06 12 52 12 37 - 06 24 49 29 77

Service jeunesse ville de Laval [sjla53](https://www.facebook.com/sjla53)



LE CARNET

NAISSANCES

Kelsy Collet / Eunice Matondo / Annael Mukadi / Mohammed Bayo / Siméon Duflaut / Mamadou Kaba / Arynata Diaby / Hassahatou Diaby / Rayane Abakak Sidick / Shènevry Auvray / Mathis Courtot / Andréa Pautrel-Réauté / Eden-James Yangambi / Léonys Lebreton / Ezechiel Kasanda Kazadi / Apolline Perrier / Ezra de Bruyn / Luan Llugiqi / Erez Dje / Liam Rodriguez Novais Jeronne / Junior Yopa / Gabin Haie / Raphaël Collet / Zakaria N'Diaye / Orsliè Kontou Sampi / Arthur Guiomar / Zacharie Coignard / Clémence Cacheux / Ayden Houdayer / Neela Ménard / Cassandre Deshayes / Hanaé Périer / Aïcha Toure / Augustin Dulong / Lana Rublier / Arthur Verhelst / Aboubacar Diaby / Ismaël Venanzi Bouzid / Lucas Coutineau / Romy Mendy Mérianne / Célia Hoyet / Lahis Lechat / Kaëlys Gouache / Palmyre Kohler / Maddie Cadiou / Charlie Leroi / Owen Marie-Louise / Félix Gobron / Chloé Le Saux / Maké Anne Cherif / Nathan Touchefeu / Zahranur Imanova / Louis Gaillard / Djaffar Allamine Mahdi / Manon Moreau / Sidra Taramit / Darius Chabaille / Nabil Uddin / Hüseyin Nazirov / Brune Renié / Alec Peltier / Anabel Osador / Elouan Signor / Bakoutoubo Keita.

MARIAGES

Habbabi Bacar et Maimouni Issa
Karim Kemourm et Hind Mostefa

DÉCÈS

Marcel Landais, époux de Marie-Thérèse Berthelot
Jean-Claude Duthuit
Bernard Martin
Annick Jégu, veuve de André Mignot
Solène Paumard
Paulette Marais, veuf de Guy Leroy
Denise Legeay, épouse de Louis Leduc
Béatrice Duval, veuve de Joseph Cherruau
Bernard Sablé, époux de Paulette Garault
René Lopez, époux de Huguette Almaric
Georges Lenain, époux de Simone Desbois
Charles Taupin, époux de Monique Lecoq
Michel Bariller, époux de Micheline Ménard
Emile Genson, époux de Paulette Coupé
Annick Michel
Claude Daguié, époux de Andrée Bigot
André Bourdin, époux de Monique Coquin
Mohamed Guerfi
René Gauthier, époux de Odette Corbinais
Claude Linais
André Cesbron, époux de Michelle Guilbault

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



UN CONFINEMENT ACTIF POUR LA MAIRIE

Pendant la crise du COVID-19, la municipalité a travaillé au quotidien pour assurer le maintien des services essentiels, la continuité des institutions et l'information des Lavallois.

Dès le 13 mars, avant l'instauration du confinement, la Ville a mis en place une **cellule de crise** composée du maire, du directeur général des services et des directeurs généraux adjoints afin de gérer cette période inédite.

Réactivité et adaptation au quotidien

Cette cellule s'est réunie tous les jours en visioconférence pour une réactivité optimale : mobilisation des agents municipaux pour les services prioritaires, mise en place de solutions de garde pour les enfants du personnel soignant, déploiement des mesures sanitaires, organisation de la solidarité avec les plus démunis, envoi de volontaires dans les EHPAD, information des Lavallois sur les mesures prises dans le cadre du confinement...

En lien quotidien avec les services de la Préfecture, cette cellule de crise a pu prendre les mesures nécessaires pour **concilier, jour après jour, les exigences posées par la crise sanitaire et le bien-être des Lavallois**. C'est dans ce cadre, par exemple, qu'a été organisée la mobilisation des agents dans les secteurs prioritaires, que la cellule téléphonique LDP (Laval Direct Proximité) a été renforcée pour pouvoir répondre aux nombreuses questions des Lavallois ou qu'a été organisée la distribution dans les quelques 30 000 boîtes aux lettres des masques en tissu du Conseil départemental. C'est à cette occasion également qu'a été mise sur pied l'opération « Laval Solidarité Voisinage » pour mettre en relation les personnes isolées et dans le besoin avec des bénévoles pour des services de courses ou d'accompagnement (voir page 15).

Les ordonnances prises dans le cadre de la loi d'urgence adoptée en début de crise ont instauré la prorogation des conseils municipaux et octroyé des pouvoirs aux maires leur permettant de prendre toutes les décisions en attendant la tenue des séances du conseil municipal. Dans ce contexte, le maire sortant a pu prendre différents arrêtés ou mesures pour organiser la vie de la Ville, répondre aux exigences nationales (commandes de matériel sanitaire, fermeture des lieux publics, par exemple) ou soulager la vie des Lavallois (gratuité du stationnement, aide aux familles, exonérations de loyer pour les commerçants, suppression ou report de taxes pour les professionnels...).

Aujourd'hui, tous les services ont repris un rythme quasi normal avec mise en place des gestes barrières (voir pages 10 à 13).



LE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI

Un tout dernier conseil municipal s'est tenu le 25 mai, avant le 2nd tour des élections. Covid-19 oblige, cette réunion a eu lieu en visioconférence diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.

C'était une première : les conseillers municipaux se sont réunis en visioconférence. **Réunion suivie en direct par 115 personnes et vue près de 300 fois les jours suivants**. À l'ordre du jour notamment : l'adoption du compte administratif 2019 et la validation des mesures sociales prises pendant la crise.



Des indicateurs financiers qui s'améliorent

Le compte administratif d'une commune est validé par la Direction des Finances Publiques. Il présente la réalité de la situation budgétaire de l'année précédente et permet de faire une comparaison fiable d'une année sur l'autre. Il en ressort une très nette amélioration des principaux indicateurs de la ville de Laval. L'excédent brut courant 2019 (différence entre produits et charges de fonctionnement courant) est à son plus haut niveau depuis 2012. La capacité d'autofinancement nette, c'est-à-dire le disponible pour les investissements, est redevenue positive pour la première fois depuis 2011. Grâce à une gestion rigoureuse de la dette, le délai de désendettement est revenu à un niveau raisonnable de 9,3 ans (le meilleur niveau depuis 10 ans). **Ces indicateurs financiers montrent que la situation financière de Laval est aujourd'hui assainie, même si la capacité d'autofinancement doit encore être consolidée.**



Des mesures pour compenser les effets de la crise sanitaire

Le Conseil municipal a entériné un certain nombre de mesures prises pendant le confinement. Parmi celles-ci, citons **une aide pour la restauration scolaire**. Les familles aux quotients familiaux 1 et 2 qui bénéficient d'un tarif de repas préférentiel à la restauration scolaire, recevront une aide complémentaire, versée sur leur compte famille, de respectivement 84€ et 70€ pour les 28 repas non pris à la cantine pendant le confinement. Cette aide concerne plus de 2 000 enfants sur les 4 492 qui bénéficient de la restauration scolaire.

L'accueil des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise a été organisé par la Ville. La municipalité a décidé d'octroyer la gratuité totale des services d'accueil petite enfance : temps péri ou extra-scolaire et restauration.

Malgré les demandes de dérogation faites auprès du Préfet, **les marchés** n'étaient pas autorisés pendant la période de confinement. Afin de soutenir les commerçants non sédentaires, la ville de Laval a décidé de les exonérer des droits de place pour les deux premiers trimestres de l'année 2020.

Les commerçants qui ont une terrasse **sont exonérés de la totalité des droits de terrasse 2019**, qui étaient à verser fin mars, et peuvent étendre davantage leur terrasse cet été.

Les chantiers bénéficient également d'une **exonération de droits d'occupation du domaine public** pour la période du 17 mars au 31 août 2020.



2nd tour ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020



ÉLECTION MUNICIPALE 2nd TOUR, MODE D'EMPLOI

Laval fait partie des communes où doit se tenir un second tour des élections municipales. Ce sera le 28 juin prochain. Dans ce contexte un peu particulier, comment va t-il s'organiser ?

Un vote avec des conditions sanitaires strictes

Les électeurs se déplaceront pour élire les conseillers municipaux et communautaires. **Des mesures sanitaires strictes seront prises pour le jour du vote** : marquage au sol, distance entre les individus, élargement par l'électeur avec son propre stylo et fourniture en gel hydroalcoolique.

Le port du masque sera obligatoire pour les électeurs comme pour les assesseurs.

Il est demandé aux électeurs de **privilégier les heures creuses** (tôt le matin, heure du déjeuner) pour éviter la concentration de personnes.

Assouplissement des procurations

Pour éviter l'abstention, le gouvernement a élargi les conditions de vote par procuration. **Toutes les procurations établies pour le 22 mars, date initiale du second tour, seront valables le 28 juin.** Autre mesure, il ne sera plus nécessaire d'avoir un motif pour une procuration.

Les directeurs d'EHPAD pourront également recueillir les procurations de leurs résidents.



Installation du maire le 3 juillet

À l'issue du 2nd tour, le nouveau conseil municipal se réunira le vendredi 3 juillet pour élire le maire et les adjoints.

Un calendrier évidemment soumis à l'évolution des conditions sanitaires. Le Conseil scientifique donnera un nouvel avis le 13 juin. Si les conditions ne sont pas réunies pour voter, le scrutin sera de nouveau reporté « au plus tard en janvier 2021 », mais cette fois pour les premier et second tours.



APRÈS LE CONFINEMENT, LES SERVICES S'ADAPTENT

Le 17 mars dernier, nombre de lieux accueillant du public, services municipaux et communautaires ont été contraints de fermer leurs portes. Les services de première nécessité ont quant à eux été renforcés et ont continué leurs missions de service public.

Depuis le 11 mai, le déconfinement est progressif. L'ensemble des services municipaux et communautaires sont de nouveau accessibles ou sont sur le point de l'être. Néanmoins, les pratiques ont dû être adaptées pour conjuguer service public et garantie des mesures sanitaires.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL

Place du 11-Novembre
État civil et autres démarches :
02 43 49 43 00
Régie : 02 43 49 46 78
Réglementation-élections :
02 43 49 85 05
Établissements recevant du public :
02 43 49 43 91

- ✓ Depuis le 11 mai, toutes les démarches s'effectuent sur rendez-vous.
- ✓ Le port du masque est obligatoire.
- ✓ Compte tenu du caractère évolutif de ces préconisations, l'organisation peut être modifiée pour s'adapter. Il est donc conseillé de téléphoner au service concerné avant tout déplacement.

HÔTEL DE VILLE

Place du 11-Novembre

- ✓ Les célébrations de mariages sont de nouveau possibles.
- ✓ L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- ✓ Le port du masque est obligatoire.

HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Place du Général Ferrié - 02 43 49 46 47

- ✓ L'accueil et les services sont joignables par téléphone.
- ✓ Il n'est possible de se présenter que sur rendez-vous, avec port de masque obligatoire.

SERVICE URBANISME DROIT DES SOLS

02 43 49 45 92
laval-agglo@agglo-laval.fr

- ✓ Le dépôt des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme et le 1^{er} niveau de renseignements se font sur rendez-vous, les mardis et mercredis matins.
- ✓ Une permanence téléphonique avec les instructeurs est en place le mardi matin, sur rendez-vous.

LAVAL ÉCONOMIE EMPLOI

Place du Général Ferrié
02 43 49 86 53

- ✓ Le bâtiment Laval Économie Emploi est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- ✓ Le port du masque est obligatoire.
- ✓ L'espace emploi est accessible sur rendez-vous uniquement.

LAVAL
DIRECT
PROXIMITÉ

LAVAL DIRECT PROXIMITÉ

Un interlocuteur unique pour répondre à toutes vos questions du quotidien au 0 800 00 53 53 (appel gratuit) et ldp@laval.fr



Les informations publiées ici sont susceptibles d'évoluer dans les prochaines semaines. Toutes les informations actualisées sont à retrouver sur www.laval.fr

CULTURE ET LOISIRS

BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

- ✓ **Médiathèque Saint-Nicolas**
Le Palindrome
- La médiathèque Saint-Nicolas ouvrira de nouveau ses portes en septembre.
- ✓ **Bibliobus**
- Les tournées du bibliobus reprendront en septembre.
- ✓ **Bibliothèque Albert-Legendre**
Place de Hercé - 02 43 49 47 48
- Entre le 11 et le 25 mai, les lecteurs ont été invités à apporter leurs documents empruntés dans la boîte de retour pour nettoyage et confinement.
- Depuis le 26 mai, un système de drive (prêt à emporter) est mis en place. Les réservations s'effectuent par téléphone, e-mail et sur le portail de la bibliothèque. Les ouvrages sont à récupérer et rendre dans le hall de la bibliothèque.
- Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Le mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

1, rue Prosper Brou
02 43 49 85 81 - archives@laval.fr

- ✓ Les archives municipales et communautaires ouvriront de nouveau au public à partir du 2 septembre, aux horaires habituels. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. Le public sera accueilli dans les conditions sanitaires en vigueur à ce moment-là.
- ✓ Le site archives.laval.fr permet de consulter les documents en ligne.

MUSÉE D'ART NAÏF ET ARTS SINGULIERS - MANAS

Vieux-château - Place de la Trémoille
musees.laval.fr

- ✓ Le MANAS a rouvert ses portes le 3 juin dernier. Du mardi au jeudi et le samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 20h. Le dimanche, de 14h à 18h.
- ✓ Les visites de groupes sont possibles pour un maximum de 10 personnes. 50 personnes sont autorisées dans l'ensemble du musée.
- ✓ Le port du masque est obligatoire.

SITES PATRIMONIAUX

- ✓ **Bains-douches et espace Alain-Gerbault**
Les bains-douches et l'espace Alain-Gerbault sont de nouveau ouverts les week-ends à compter du 19 juin puis du mardi au dimanche, à compter du 1^{er} juillet. La jauge est néanmoins réduite.
- ✓ **Bateau-lavoir Saint-Julien**
Le bateau-lavoir Saint-Julien va rouvrir à partir du 1^{er} juillet, du mardi au dimanche, en jauge réduite.
- ✓ **Galerie porte Beucherresse**
1, place Hardy de Lévaré
La galerie de la porte Beucherresse a rouvert ses portes début juin. Jusqu'à fin juin, exposition de Daniel Nadaud puis du 4 au 26 juillet, exposition de Carole Thibaud.



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

02 53 74 14 27
crd.agglo-laval.fr

- ✓ Les cours du conservatoire continuent d'être dispensés en ligne jusqu'à la fin du mois de juin et reprendront en présentiel en septembre.
- ✓ Les inscriptions pour l'année 2020-2021 sont ouvertes depuis le 2 juin et jusqu'au 28 juin sur le site Internet.

PISCINE SAINT-NICOLAS

139, boulevard Jourdan - 02 53 74 11 80

- ✓ La piscine Saint-Nicolas est de nouveau ouverte au public depuis le 8 juin avec régulation des flux, gestes barrières dans les parties communes...
- ✓ Les activités et les cours sont suspendus pour le moment.

AQUABULLE

Rue du Commandant Cousteau
02 43 59 29 99

- ✓ L'Aquabulle communiquera dès que possible sur les conditions d'une réouverture.



LAVAL TOURISME

84, avenue Robert Buron
02 43 49 46 46

- ✓ Laval Tourisme accueille de nouveau le public depuis le 3 juin, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h30 à 12h30. À partir du 1^{er} juillet : du lundi au samedi de 9h30 à 18h et le dimanche de 10h à 13h.
- ✓ La Halte Fluviale est ouverte depuis le 5 juin.



LE THÉÂTRE

34, rue de la Paix - 02 43 49 86 30
letheatre.laval.fr

- ✓ Le Théâtre étudie actuellement une possible réouverture en septembre et une présentation de la saison culturelle à la fin du mois d'août.
- ✓ Les demandes de remboursements des spectacles annulés sont à effectuer avant le 30 juin.
- ✓ Un accueil téléphonique est proposé le mardi et le jeudi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.



CENTRE D'INITIATION À LA NATURE

Bois de l'Huisserie

- ✓ Les animateurs environnement sont présents au sein des déchetteries de l'agglomération pour informer les habitants.
- ✓ Les activités et expositions sont annulées jusqu'à fin juin.
- ✓ Des activités sont en préparation pour cet été.

ZOOM - MUSÉE DES SCIENCES

Place de Hercé
02 43 49 47 81 - www.ccsti-laval.org

- ✓ L'exposition *Explore Mars* est visible gratuitement en visite accompagnée du mardi au vendredi pour les enfants de 7 à 12 ans qui n'ont pas repris l'école et le samedi pour tous les publics.
- ✓ Il est indispensable de réserver. 2 créneaux sont proposés par jour : 10h-11h30 et 15h-16h30. Les places sont limitées.

PETITE ENFANCE ENFANCE - JEUNESSE

CRÈCHES

- ✓ Les crèches ont rouvert progressivement depuis le 18 mai.
- ✓ À ce jour, les 7 structures municipales sont ouvertes mais ne peuvent accueillir que 10 enfants par groupe (contraintes réglementaires).
- ✓ Les places sont d'abord attribuées aux enfants du personnel prioritaire (personnel nécessaire à la gestion de la crise), des enseignants, des familles monoparentales, des agents de la Ville travaillant dans les écoles, la cuisine centrale et les crèches et les enfants en situation de handicap. Ensuite, selon les effectifs, elles accueillent les enfants dont les parents ne peuvent pas télétravailler.

RELAIS PETITE ENFANCE

02 53 74 13 03
relaispetiteenfance@laval.fr

- ✓ Le contact est maintenu avec les assistantes maternelles qui participent elles aussi à l'offre d'accueil de la Ville.
- ✓ Les activités collectives habituellement proposées sont suspendues pour le moment.



ÉCOLES

- ✓ Depuis le 14 mai, les enfants du personnel prioritaire (personnes nécessaires à la gestion de la crise) ainsi que les grandes sections, CP et CM2 (qui sont les 3 niveaux pivots) ont repris le chemin de l'école.
- ✓ Pour les autres niveaux, chaque école accueille les enfants selon ses capacités depuis le 25 mai.
- ✓ Par ½ classe (lundi et mardi ou jeudi et vendredi).
- ✓ Le mercredi matin est consacré à la continuité pédagogique (appels des familles, remise de documents...) tout en maintenant l'accueil des enfants du personnel prioritaire.

RESTAURATION SCOLAIRE

- ✓ Le déjeuner des enfants est proposé sous forme d'un repas froid pris en classe pour les enfants dont les parents ne peuvent pas faire autrement.

ACCUEILS DE LOISIRS

- ✓ Les accueils de loisirs accueilleront de nouveau les enfants en juillet et en août.
- ✓ Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 juin. Toutes les informations sur laval.fr.

PÔLES ADOS

Service jeunesse - 02 53 74 11 70
service.jeunesse@laval.fr

- ✓ Les Pommerais
43, rue des Grands carrés
- Depuis le 8 juin et jusqu'au 3 juillet, le pôle ados des Pommerais accueille les jeunes jusqu'à 10 personnes maximum, sur inscription préalable, en fonction du programme d'activités proposées.
- À partir du 6 juillet, les activités, stages et sorties s'effectueront à l'extérieur pour les 3 pôles ados.
- Les inscriptions aux activités d'été se font sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 14h à 18h.
- ✓ Saint-Nicolas
4, rue Drouot
- Depuis le 15 juin, le pôle ados de Saint-Nicolas a intégré les locaux de la maison de quartier de Saint-Nicolas.
- Les inscriptions aux activités d'été se font sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.
- ✓ Les Fourches
1, place Pasteur
- Depuis le 15 juin, le pôle ados des Fourches a intégré les locaux de la maison de quartier des Fourches.
- Les inscriptions aux activités d'été se font sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 14h à 18h.

TEMPS PÉRISCOLAIRES

- ✓ Il n'y a pas de garderie le matin.
- ✓ Une garderie est proposée l'après-midi pour les enfants des familles prioritaires et pour ceux dont les parents sont dans l'impossibilité de les récupérer à la sortie de l'école.
- ✓ De 15h30 à 18h, les employés municipaux effectuent le nettoyage et la désinfection des locaux utilisés pendant la journée.

PRATIQUE SPORTIVE, VIE ASSOCIATIVE ET DE QUARTIER

CENTRES SOCIAUX

Coordonnées en page 15

✓ MAISONS DE QUARTIER

- Les 8 maisons de quartier sont ouvertes sur rendez-vous, depuis le 9 juin, aux horaires habituels et avec un protocole spécifique.
- La maison de quartier de Saint-Nicolas est rouverte depuis le 2 juin pour permettre l'accueil du public de l'espace emploi.
- Le port du masque est obligatoire.
- Les activités techniques reprendront en septembre.

✓ CLEP

- La ludothèque du CLEP est ouverte sur rendez-vous depuis le 9 juin, uniquement pour les retours et les emprunts de jeux. Une seule personne par famille est autorisée à se rendre à la ludothèque. Sur myludo.fr (Ludoclep Laval), il est possible de consulter les jeux disponibles au CLEP.
- Toutes les activités socio-culturelles reprendront en septembre.
- Les autres temps d'accueils sont à l'étude.

ESPACE SENIORS

90, rue de Rennes
09 67 51 83 87

- ✓ L'espace seniors est ouvert au public uniquement sur rendez-vous.
- ✓ Il est possible de joindre l'espace seniors par téléphone.



MAISON DES ASSOCIATIONS

17, rue de Rastatt - 02 43 49 86 80

- ✓ Les prêts de salles aux associations sont pour le moment suspendus.
- ✓ La maison des associations est fermée mais peut accueillir les associations sur rendez-vous pour toute demande.
- ✓ Les permanences des associations qui siègent à la maison des associations sont suspendues.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- ✓ Les équipements sportifs extérieurs ouvrent au fil de l'eau.
- ✓ Les gymnases et salles de sports sont encore fermés mais pourront rouvrir en cas d'utilisation par une seule section d'une association sportive.
- ✓ Les équipements sportifs dont la Ville est propriétaire mais non gestionnaire sont en fonctionnement dès lors que le club utilisateur a rédigé son protocole de fonctionnement.
- ✓ Le Palindrome, pour des raisons de fréquentation élevée, ne peut actuellement être ouvert.
- ✓ Tous les vestiaires et sanitaires restent fermés au public et aux membres des associations.
- ✓ Le stade d'athlétisme et les terrains synthétiques sont accessibles.
- ✓ Les courses ont repris à l'hippodrome de Bellevue-la-Forêt mais uniquement à huis clos.

SERVICE COMMUNICATION

Centre administratif municipal - Place du 11-Novembre
communication@laval.fr

- ✓ Un accueil téléphonique est assuré au 02 43 49 46 09.



VIE QUOTIDIENNE

TUL

Espace TUL - 11, allée du Vieux Saint-Louis
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Centrale d'appels INFOTUL - 02 43 53 00 00
Ouverte du lundi au samedi de 7h à 19h.

- ✓ L'ensemble des lignes de TUL fonctionne normalement (sauf le dimanche et le FLEXO), sur la base des horaires de période scolaire. Cependant, certains horaires ne sont pas garantis et indiqués sur le site www.tul-laval.com et aux arrêts (en jaune).
- ✓ Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.

MARCHÉS

- ✓ Les marchés Lavallois ont repris à la Gare, le Bourny, le Murat et le centre historique.
- ✓ Le port du masque y est fortement recommandé.



STATIONNEMENT

- ✓ Le stationnement est désormais gratuit le samedi en zones verte et rouge jusqu'à fin septembre (voir page 18).

SERVICE DES EAUX

6, rue Souchu Servinière - 02 43 49 43 11

- ✓ L'accueil du service des eaux, est accessible sur rendez-vous et avec port de masque obligatoire.
- ✓ Les démarches suivantes seront assurées par e-mail à eau@agglo-laval.fr ou sur agglo-laval.fr :
 - demande d'abonnement à l'eau
 - demande de fin d'abonnement
 - formulaire de prélèvement de la facture d'eau
 - demande d'abonnement aux réseaux eau et assainissement.

POLICE MUNICIPALE

- ✓ La police municipale est toujours disponible pour répondre à vos questions au 02 43 49 85 55.

PARCS ET JARDINS

- ✓ Dans les parcs, jardins et chemins de randonnées, les gestes de distanciation physique (1m de distance entre chaque personne) sont de rigueur. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits.
- ✓ Le jardin de la Perrine est ouvert depuis le 13 mai, après des travaux de nettoyage et d'entretien.

CIMETIÈRES

- ✓ Les cimetières lavallois ont rouvert depuis le 4 mai, du lundi au dimanche de 8h à 18h.



DÉCHETTERIES

- ✓ La déchetterie de Laval, chemin des Touches, est ouverte, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le dimanche, de 9h à 12h.
- ✓ Les professionnels sont autorisés à réaliser des dépôts sur rendez-vous au 06 10 92 10 28.

SOLIDARITÉ-SOCIAL



2 EHPAD

Hestia : 02 53 74 13 50
Ferrié : 02 53 74 23 23.

- ✓ Les visites des familles sont de nouveau possibles depuis le 27 avril, en suivant un protocole strict et sur rendez-vous.

PÔLE D'ACCUEIL AIDANTS-AIDÉS

42, rue Davoust - 02 43 49 47 68

- ✓ Le pôle accueil aidants-aidés reçoit les aidants, selon des mesures et des horaires adaptés, uniquement les après-midi et sur rendez-vous.
- ✓ Un soutien psychologique est maintenu, soit sur site dans un bureau équipé d'une cloison en plexiglass, soit à domicile.
- ✓ Les actions collectives de soutien reprennent progressivement pour répondre aux besoins de répit des aidants.
- ✓ L'accueil de jour est rouvert dans le respect des mesures barrières.
- ✓ Les pauses-café des aidants sont reprogrammées à Laval et Loiron.

ACCUEIL DU CCAS

place de Hercé - 02 43 49 47 47

- ✓ Le déménagement du CCAS au sein du quartier Ferrié est reporté à l'automne prochain.
- ✓ L'accueil, sur rendez-vous, se fait dans des chalets en bois, dans la cour du CCAS.
- ✓ Le courrier et les aides financières sont délivrés par la fenêtre et uniquement sur rendez-vous.
- ✓ Pour les entretiens indispensables, un chalet en bois est installé dans la cour du CCAS, avec port de masque obligatoire et respect des gestes barrières.
- ✓ Le registre des personnes isolées est toujours en vigueur pour les personnes vulnérables. Il est possible d'inscrire un proche au 02 43 49 47 47.



ÉPICERIE SOCIALE

5, rue des Lices - epicerie.sociale@laval.fr
02 53 74 15 20 / 06 11 14 85 74

- ✓ Les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont de nouveau accueillis depuis le 15 juin. Les personnes seront contactées pour venir faire leurs courses, un jour à un horaire précis.
- ✓ Les locaux ont été aménagés pour permettre à chacun de venir en toute sécurité : un client toutes les 20 minutes, entrée et sortie différenciées, sens de circulation, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition.



Les informations publiées ici sont susceptibles d'évoluer dans les prochaines semaines. Toutes les informations actualisées sont à retrouver sur www.laval.fr

QUARTIERS

MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES HABITANTS

Les 9 centres sociaux que sont les 8 maisons de quartier et le CLEP (Centre Lavallois d'Éducation Populaire) ont pour mission d'animer les différents quartiers de la ville et de créer du lien entre les habitants. Ils ont dû faire preuve d'imagination pour poursuivre cette mission en période de confinement et permettre aux habitants de sortir de leur solitude sans bouger de chez eux. Tour d'horizon non exhaustif des actions proposées.

PENDANT LE CONFINEMENT

Une écoute : en cette période anxiogène, il était possible d'appeler les maisons de quartier pour bénéficier de conseils, recevoir des réponses à des questions ou simplement avoir une écoute bienveillante.



May'Masques : le personnel des centres sociaux a pris part activement à la distribution des masques le 8 mai puis à la 2nde distribution, la semaine suivante, pour les oublis et les demandes spécifiques.

BOURNY

Les habitants du quartier ont envoyé leurs souvenirs de vacances à la maison de quartier : dessins, poèmes, témoignages de vie de confinés, photos du quartier... par e-mail ou dans la boîte aux lettres de la maison de quartier. Une exposition sera proposée dans le hall de la maison de quartier à l'automne.

CLEP

Pendant le confinement, le site Internet du CLEP s'est transformé en malle à idées pour petits et grands : défis, jeux, recettes, sport...

Le défi Picotti et Picotta a incité les habitants à réagir à des photos des 2 poules du même nom, régulièrement postées sur Facebook. De nombreux dessins, poèmes, légendes... sont compilés dans l'album photos de leurs vacances à la campagne.

La ludothèque du CLEP a effectué une cure de jouvence pour un plus grand confort de ses utilisateurs... à venir découvrir sur place !

LES FOURCHES

Les habitants ont envoyé leurs plus beaux clichés sur le thème « mon quartier confiné » .

Des fiches brico ont permis aux habitants de s'adonner aux loisirs créatifs. Il s'agissait de réaliser, en famille, des petits objets en utilisant du matériel du quotidien : rouleau de papier toilette, scotch, feuille, ficelle, élastique...

GRENOUX

Un éducateur sportif a proposé des tutos vidéo pour faire du sport à la maison.

HILARD

La maison de quartier d'Hilard a demandé à ses habitants de réaliser des vidéos : créer son déguisement avec les éléments du quotidien, réaliser une chorégraphie d'au moins 30 secondes ou encore présenter la météo du jour.

LAVAL NORD

Les habitants ont envoyé leurs plus belles photos à la maison de quartier : coucher de soleil, animaux observés depuis la fenêtre...

LE PAVEMENT

Les habitants ont été invités à photographier leur quotidien : vue depuis la maison, plats qu'ils ont cuisinés, fabrication de masques... Les photos collectées seront visibles à la maison de quartier cet été.

Des couturières bénévoles ont fabriqué des masques qui seront donnés à des associations locales. L'objectif de ce défi est de sensibiliser aux gestes barrières et de créer du lien social intergénérationnel.

Chacune chez soi, les couturières réalisent des masques avec des kits mis à disposition par la maison de quartier (tissus, aiguilles, fil...). Catherine Trolet, couturière professionnelle, est disponible tous les mardis pour leur donner des conseils en visio.

Ce projet réunit une vingtaine d'habitantes et se poursuit cet été.

SAINT-NICOLAS / THÉVALLES

Photographier son quotidien tel était le défi proposé par la maison de quartier de Saint-Nicolas/Thévalles : jeux en famille, instants de détente, nouvelle passion... Une exposition sera prochainement proposée à la maison de quartier.

LES CENTRES SOCIAUX PRÈS DE CHEZ VOUS



Poursuite du CLAS

Dans tous les quartiers, le lien avec les enfants du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) a été maintenu : visios, e-mails, appels, impression de documents scolaires, prêt de jeux et supports ludiques (charades...).



Garder le lien habituel

Des contacts téléphoniques quotidiens ont également été mis en place par les centres sociaux pour les personnes isolées (personnes âgées, personnes seules...) qui ont l'habitude de se rendre dans les centres sociaux... pour garder le fil.



Animation des quartiers

Les comités d'animation et les conseils citoyens ont également joué un rôle clé dans l'animation des quartiers pendant cette période où il a fallu réinventer la rencontre entre habitants. Ils ont apporté des services aux habitants : photocopies, courses, écoute...



LAVAL SOLIDARITÉ VOISINAGE

Pendant le confinement, les maisons de quartier, Laval Direct Proximité, les commerçants lavallois ainsi que les bailleurs sociaux ont été les relais du dispositif « Laval Solidarité voisinage », coordonné par l'espace seniors, qui met en relation les voisins pour se rendre des services : aller faire les courses d'une personne fragile par exemple. Merci à la cinquantaine de personnes qui s'est portée volontaire auprès de la Ville. Ce dispositif se poursuit même après le confinement pour que la solidarité soit de mise entre voisins au quotidien.

**MAISON DE QUARTIER D'AVESNIÈRES**

2, rue du Ponceau - Espace Robert Tatin
02 53 74 15 40
mq.avesnieres@laval.fr

MAISON DE QUARTIER DU BOURNY

42, place de la Commune
02 53 74 15 90
mq.bourny@laval.fr

CLEP

8, impasse Haute Chiffolière
02 43 56 41 31
clep.animation@orange.fr

MAISON DE QUARTIER DES FOURCHES

1, place Pasteur
02 53 74 15 00
mq.fourches@laval.fr

MAISON DE QUARTIER DE GRENOUX

57, rue de la Gabelle
02 53 74 15 30
mq.grenoux@laval.fr

MAISON DE QUARTIER D'HILARD

48, rue d'Hilard
02 53 74 15 60
mq.hilard@laval.fr

MAISON DE QUARTIER DE LAVAL NORD

43, rue des Grands Carrés
02 53 74 15 80
mq.pommeraias@laval.fr

MAISON DE QUARTIER DU PAVEMENT

72, rue du Pavement
02 53 74 15 50
mq.pavement@laval.fr

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-NICOLAS / THÉVALLES

4, rue Drouot
02 53 74 15 10
mq.st-nicolas@laval.fr

CŒUR DE VILLE APAISÉ

VERS DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

De nouveaux axes cyclables vont être créés et le périmètre de la zone 30 va être élargi afin de favoriser des déplacements doux et apaisés.



LES PARCOURS CYCLABLES

La Ville a défini deux axes principaux qui représentent les flux de déplacements : un axe nord-sud et un axe est-ouest. Sur ces axes, de nouvelles voies cyclables seront matérialisées par un marquage au sol et par des plots, pancartes...

AXE EST-OUEST

Rue de Beauvais, rue Louis Perrin jusqu'à la rue de Rennes et rue du général de Gaulle

- Vers le centre-ville : mise en place d'un sens unique pour les voitures et création d'un parcours dans la voie de circulation.
- Dans l'autre sens : création d'une voie réservée aux vélos.

Rue Sainte-Anne

- Du quai Paul Boudet vers le croisement de la rue Ambroise Paré : création d'un sens unique de circulation pour les voitures.
- De la rue de Paradis vers la rue Ambroise Paré : création d'un sens unique de circulation pour les voitures.
- Sur ces 2 tronçons : parcours dans la voie de circulation et voie dédiée en contre-sens cyclable.
- Le trottoir va être élargi au niveau des écoles Allain et Michelet.

Rue du Mans

- Vers la Mayenne : mise en place d'un nouveau sens unique pour les voitures.
- Deux nouvelles voies cyclables vont être créées, une dans chaque sens de circulation.

Avenue Robert-Buron

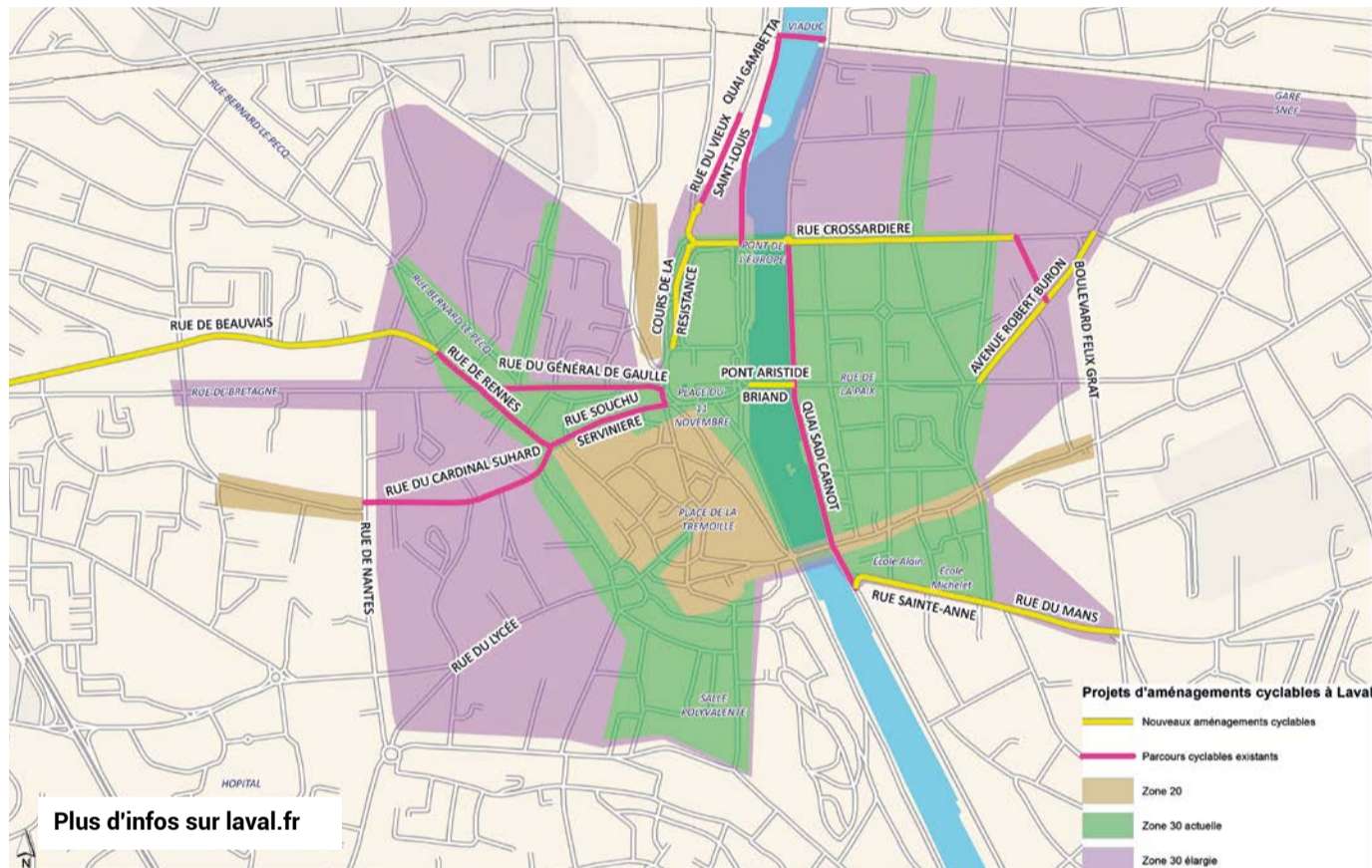
- Vers la gare : création d'une voie cyclable, partiellement sur le trottoir et sur la voie de circulation.
- Vers le centre-ville : création d'une voie avec la circulation.

Boulevard Félix-Grat

- Boulevard Félix-Grat : suppression pour les voitures, d'une voie de circulation.
- Création de 2 voies cyclables, une dans chaque sens.

Rue Crossardière

- Vers la gare : mise en place d'une meilleure matérialisation de la voie existante.



Plus d'infos sur laval.fr

Projets d'aménagements cyclables à Laval

- Nouveaux aménagements cyclables
- Parcours cyclables existants
- Zone 20
- Zone 30 actuelle
- Zone 30 élargie

- Vers le centre-ville : création d'une voie dans la circulation.

Pont de l'Europe

- Renforcement du marquage et identification des voies existantes.

Pont Aristide-Briand

- Vers la rue de la Paix : suppression d'une voie pour les voitures.
- Création de deux bandes cyclables, une dans chaque sens.

Cour de la Résistance

- Vers le centre-ville : suppression d'une voie de circulation pour les voitures.
- Création de 2 bandes cyclables jusqu'à l'accès à la gare TUL.

Pour la place du 11-Novembre, de nouveaux dispositifs sont étudiés avec l'aménagement global du centre-ville.

À l'étude

Boulevard des Trappistines.

AXE NORD-SUD

- Quais Albert-Goupil, Jehan-Fouquet, Sadi-Carnot et Paul-Boudet. Des études sont en cours actuellement. La réalisation étant complexe, elle se fera dans un second temps.

LE VÉLO À LAVAL

2 services de vélos

- ✓ **LE VÉLITUL** : 100 vélos hybrides (il est possible d'y ajouter une batterie) sont en libre-service dans 9 stations de la ville.
- ✓ **LE VÉLA** : 150 vélos électriques de Laval Agglo sont en location longue durée (6 mois ou 1 an). Face au succès de ce service, une commande supplémentaire de 50 Véla a été effectuée et sera livrée avant la fin de l'année.

De prochains abris à vélos

- ✓ Devant la gare SNCF, côté sud (40 places)
- ✓ À l'éco-quartier Ferrié (20 places).
- ✓ En projet : un à l'arrière de la gare SNCF, côté nord et un autre au centre-ville.



LES ZONES DE SÉCURITÉ

L'aménagement des parcours cyclables s'accompagne d'une extension de la zone 30 du centre-ville. Il s'agit également d'intensifier la signalétique au sol et les panneaux à chaque entrée dans les zones concernées.



Le panneau d'entrée en zone 30.



La vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération, hors zone 30.



Le panneau zone de rencontre : dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée (sans y stationner) et sont prioritaires sur les véhicules (qui roulent à 20 km/h).

En zone 20 et 30, les cyclistes sont autorisés à emprunter le contresens cyclable. C'est-à-dire qu'ils peuvent rouler à contresens dans ces zones.



En complément des zones 30 en centre-ville, il existe des voies limitées à 30 km/h dans les autres quartiers de la ville : aux Fourches, au Tertre, aux Pommerais et au Gué d'Orger.



PROFESSION

INFIRMIÈRE AU CCAS

16 infirmières travaillent pour le CCAS de Laval (Centre Communal d'Action Sociale) : 8 au sein du service de soins infirmiers à domicile et 10 en EHPAD municipal (résidences Ferrié et Hestia). Elles contribuent au maintien à domicile des personnes dépendantes, ou au suivi médical en EHPAD ainsi qu'à la prévention des hospitalisations.

Autour de l'utilisateur

Au CCAS de Laval, les infirmières prodiguent des soins pour préserver l'état de santé et l'autonomie des personnes. Elles effectuent des actes techniques (prises de sang, contrôles de glycémie, pansements complexes...) sur prescription médicale, coordonnent les soins autour de l'utilisateur et travaillent en collaboration avec les aides-soignantes qui réalisent, sous leur surveillance, les soins d'hygiène et de confort.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) s'occupe de 90 personnes âgées et 7 personnes en situation de handicap. Les infirmières en EHPAD accompagnent quant à elles, les 168 résidents répartis sur les 2 structures, Ferrié et Hestia. Toutes adaptent la prise en charge de leurs patients en fonction des particularités de chacun d'eux, détectent l'urgence et y font face en prenant les initiatives qui s'imposent.

Un métier au service de l'humain

La mission des infirmières va au-delà de ces actes techniques. Elles sont l'oreille attentive qui rassure et apporte un soutien psychologique à ces personnes vulnérables. Elles interviennent au cœur de l'intimité de la personne (dans sa chambre en EHPAD ou à son domicile) et font partie de leur quotidien, souvent matin et soir. Dotées d'une parfaite adaptabilité, elles sont polyvalentes et interviennent sur des pathologies très différentes.



Margaux, Nadège et Eva sont infirmières en EHPAD (absentes sur la photo : Fabienne, Francine, Christine, Régine, Maud, Laura et Bénédicte).

Une prise en charge globale et personnalisée

Que ce soit en EHPAD ou à domicile, les infirmières du CCAS travaillent en coordination avec l'ensemble des professionnels (aides-soignantes, aides à domicile de la Ville et des partenaires privés, psychologues, ergothérapeutes, pharmaciens, médecins, familles, animateurs et personnels de restauration en EHPAD, Maison départementale de l'autonomie pour l'aspect administratif...) pour assurer un suivi personnalisé de l'utilisateur, en veillant à son bien-être et à son autonomie. Des points sur la situation de chacun sont faits régulièrement avec l'ensemble des professionnels. À domicile, les infirmières articulent leurs interventions dans le cadre de la prise en charge coordonnée en SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) qui garantit un accompagnement fluide et sécurisant pour les usagers.

Un accompagnement fluide et sécurisant

Les transmissions (partage d'informations concernant les usagers) sont consignées dans des dossiers numériques accessibles sur les smartphones des professionnelles. En EHPAD, les transmissions orales sont possibles. Elles sont complétées par des transmissions écrites sur ordinateur et via les tablettes mobiles et murales à l'entrée de chaque chambre. L'infirmière, en entrant dans la chambre d'un résident, consulte le plan de soins qui liste les actes techniques déjà effectués et ceux à réaliser. Ainsi, avec ces outils, tous les professionnels autorisés peuvent consulter le dossier et assurer une prise en charge globale et personnalisée.

Une sécurité pour les familles

Les familles des résidents en EHPAD sont rassurées par la structure qui encadre leurs proches. À domicile, ce sont les infirmières et leurs collègues aides-soignantes, aides à domicile... qui apportent cette sécurité aux familles. Des astreintes de nuit et de week-end sont également organisées pour veiller à la continuité des soins. De plus, que ce soit en EHPAD ou à domicile, les infirmières préparent également les piluliers des patients et s'assurent de la prise des médicaments... autant de gestes qui tranquilisent les familles.



Elodie, Magali, Sylvie, Céline, Mélanie, Isabelle, Séverine et Marie-Noëlle (absente sur la photo) forment l'équipe du SSIAD.

Horaires :

7h30 à 20h30
(18h30 à domicile)
7 jours / 7.

Les astreintes de nuit et de week-end permettent d'assurer la continuité des soins et de rassurer les patients pour éviter les hospitalisations par exemple.

Le CCAS a régulièrement besoin de recruter des infirmières diplômées d'État (remplacements de congés...)

Candidatez sur laval.fr



RELANCER LA VIE ÉCONOMIQUE

La ville de Laval a mobilisé l'ensemble des partenaires (Laval Cœur de Commerces, Laval Économie, la Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - CMA, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - UMIH, la Région des Pays-de-la-Loire) pour concevoir un plan de relance du commerce. Ce dispositif se veut partagé, adaptable et durable. Il a pour vocation à la fois le soutien financier aux commerçants et aussi de donner envie aux habitants de revenir en ville en toute sécurité, en créant de nouvelles manières de se déplacer, de se divertir, de consommer... en local.

1 - AGIR SUR LA TRÉSORERIE DES COMMERÇANTS

Baisser les charges locatives

- La Ville renonce à encaisser les loyers commerciaux d'avril à juin pour les commerçants qui lui louent leurs locaux et qui ont été contraints de fermer leurs commerces pendant le confinement. Les autres bailleurs privés sont incités à faire de même, ou à consentir à une remise.

- Le programme Action Cœur de Ville soutient la rénovation des immeubles du centre-ville. Les propriétaires d'immeubles comprenant un commerce au rez-de-chaussée et des logements vacants à l'étage, peuvent bénéficier d'aides pour rénover les appartements. Cela permet donc de créer des logements en centre-ville et de réduire les loyers des commerçants. Cette opération menée par Laval Agglo est dotée de 3 millions d'euros et est soutenue par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Baisser les redevances d'occupation du domaine public

- Les droits de terrasse sont annulés pour 2019. Ils étaient payables cette année.

- Les commerçants non sédentaires ne paient pas leurs abonnements marchés pour les 1^{er} et 2^e trimestres 2020.

Opération Chèques cadeaux

- La Ville a acheté des chèques cadeaux auprès de Laval Cœur de Commerces et les offrira lors d'animations spécifiques pour encourager les achats locaux.



2 - BOOSTER LA FRÉQUENTATION DU CENTRE-VILLE

Attirer en centre-ville

- Le stationnement sur voirie est gratuit le samedi, jusqu'à fin septembre, en zones verte et rouge.

- Les travaux lourds sur voirie prévus dans le centre-ville sont décalés à des dates ultérieures.

Faciliter les achats

- Laval Commerces est une nouvelle application gratuite lancée par l'association Laval Cœur de Commerces, avec le soutien de la Ville. Les achats de proximité sont récompensés par le cumul de points qui deviennent des bons d'achats dans toutes les boutiques participantes.



- Le site Ma ville Mon shopping permet de faciliter le lien entre les commerçants et les clients : commandes en ligne, livraisons... La Ville et ses partenaires, permettent aux commerçants lavallois de l'utiliser gratuitement pendant une phase d'expérimentation du service.

Retrouver de la convivialité

- De nouveaux parcours cyclables seront mis en place cet été et la zone 30 sera élargie (voir page 16).

- Des expériences de piétonnisation des rues du centre-ville seront mises en place prochainement.

- Les services culturels, sports et jeunesse organiseront des événements adaptés pour animer l'été à Laval.

3 - COMMUNIQUER ET COORDONNER LES ACTIONS

- Les communications conjointes entre la Ville et ses partenaires vont être poursuivies et de nouvelles vont être mises en place.



La campagne de communication MON COMMERÇANT EN BAS DE CHEZ MOI #2 a été lancée en février dernier et avait pour objectif de valoriser le commerce de proximité à Laval.

- Sur son site Internet, la Ville a communiqué sur les commerces ouverts pendant le confinement puis sur les cafés et restaurants qui ont connu une ouverture différée. Il s'agissait de donner de la visibilité sur leurs initiatives de drive et/ou de livraison à domicile.

- Damien Robert, nouvellement arrivé à la Mairie, est en charge du commerce à Laval. Interlocuteur privilégié de Laval Cœur de Commerces et de l'ensemble des commerçants, il a pour mission de coordonner les actions pour animer la ville, en centre-ville et dans les quartiers.



FONDS D'AIDE DE LAVAL AGGLO POUR LES TPE

- Laval click & support - fonds d'urgence : aides de 1 000 à 2 000€
www.clickandsupport.laval.fr - 02 43 49 86 00
Laval Agglo / Laval Économie / Département de la Mayenne

- Fonds Résilience : avance remboursable de 3 000€ à 10 000€
Laval Agglo / Région Pays de la Loire / Département de la Mayenne / Banque des territoires



Un spectacle de rue des 3 éléphants, édition 2019

AIDER LE SECTEUR CULTUREL

De nombreux acteurs de la culture connaissent actuellement une période difficile. L'ensemble des représentations, expositions... ont été annulées, entraînant une situation précaire pour les artistes. Afin de les soutenir, la ville de Laval a pris des engagements.

Le maintien des subventions aux associations culturelles

- **94 500€** : pour la dizaine de compagnies de théâtre, de danse professionnelle et d'associations de pratiques artistiques : Théâtre d'Air, DADR Cie, L'Art au Centre...
- **320 500€** : pour les festivals professionnels : Les Reflets du cinéma, Festival du 1^{er} Roman, Le Chainon manquant...

Le maintien des cachets des intermittents

- Au Théâtre, 10 représentations annulées : **45 000€** d'indemnités versées aux équipes artistiques.
- L'ensemble des intervenants prévus au sein du conservatoire ont été rémunérés, malgré que leur mission, pour certains, soit restée inachevée.
- Pour les festivals et les événements, la Ville a versé des indemnités aux prestataires qui se sont élevées, par exemple, pour les 3 Éléphants à **54 900 €**.

- Bien qu'elles aient été annulées, la bibliothèque Albert-Legendre a pris en charge les actions qu'elle aurait dû mener en accueillant plusieurs artistes, notamment dans le cadre du festival Les Reflets du cinéma.

Le report des spectacles

- Au Théâtre, certaines dates ont été reportées, notamment pour les actions de médiation et d'éducation artistique. Quartier en Scène aura lieu à l'automne par exemple.
- Le public a pu se faire rembourser les billets de spectacles annulés : **41 000€**.

Le soutien à l'activité des artistes

La Ville, en partenariat avec les associations culturelles et les artistes mayennais, travaille à l'organisation d'animations, de spectacles, d'expositions... qui animeront le centre-ville de Laval, le vendredi soir.

Pendant le confinement, les équipes culturelles ont particulièrement été créatives pour proposer aux habitants des activités culturelles variées :

- Chaque semaine, une newsletter hebdomadaire qui regroupe l'actualité de l'ensemble des services culturels de la Ville et de l'Agglo à été envoyée.
- Les 3 600 élèves du Conservatoire ont poursuivi leur enseignement à distance avec les 150 professeurs.
- La bibliothèque Albert Legendre, le Théâtre, le service archéologie de la Ville, le Zoom, le MANAS... ont partagé nombre de ressources (podcasts, tutos vidéos...) sur leurs sites et réseaux sociaux.

ÉTÉ 2020 A LAVAL

- ✓ Au moment où nous bouclons ce numéro de Laval la ville, les services culturels et les associations sont en attente d'informations du Gouvernement et du Ministère de la Culture pour organiser les animations estivales : fête de la musique, spectacles de plein air, animations du patrimoine...
- ✓ Les animations dans les lieux municipaux (MANAS, bibliothèque Albert-Legendre, quartiers...) sont également à l'étude.
- ✓ **Toutes les informations actualisées sont à retrouver au fil de l'eau sur www.laval.fr, en s'abonnant à la newsletter de la Ville et dans le guide d'été à paraître le 6 juillet.**



MAGAZINE
100% ÉTÉ & GRATUIT



RETROUVEZ
LE GUIDE
DE LA VILLE
POUR ANIMER
VOTRE ÉTÉ SUR
WWW.LAVAL.FR

GUIDE D'ÉTÉ DISTRIBUÉ À PARTIR DU 6 JUILLET
DANS VOS BOITES AUX LETTRES.

DISPONIBLE ÉGALEMENT À L'OFFICE DE TOURISME,
DANS LES MAISONS DE QUARTIER...
(LISTE DES LIEUX SUR WWW.LAVAL.FR)

LAVA J 